



www.mutualite.fr

Paris, le 13 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Mutualité Française renforce sa gouvernance politique

Après les changements intervenus lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2013⁽¹⁾, le Conseil d'Administration de la Mutualité Française, réuni le 12 septembre 2013, a réorganisé les responsabilités au sein de son bureau sur proposition du Président Etienne Caniard.

Deux élus vont rejoindre l'équipe de la Fédération pour renforcer l'animation politique aux côtés du Président. Ils exerceront les missions suivantes :

- Stéphane Junique, Président d'Harmonie Services Mutualistes, devient Vice-président délégué aux questions de santé et au projet stratégique du mouvement mutualiste.

- Dominique Joseph, Vice-présidente de la MGEFI, Trésorière générale adjointe, exercera une partie des missions auparavant dévolues au Trésorier général Patrick Brothier qui vient par ailleurs d'être élu à la Présidence d'Adréa, ce qui devient son mandat principal.

Dominique Joseph est également nommée Présidente déléguée du Système Fédéral de Garantie.

Maurice Ronat est nommé Président délégué du Conseil des Mutuelles Santé et Jean-Philippe Huchet, administrateur, devient délégué aux questions internationales.

⁽¹⁾ Cf communiqué de presse du 6 juin 2013.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 500. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

www.mutualite.fr

Contact presse : Christelle Cros - 01 40 43 63 26 – christelle.cros@mutualite.fr